

Paris, le 27 mai 2026, 18h15

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée Générale du 27 mai 2026 : approbation de la résolution concernant l'augmentation de capital de 500 M€

- **Approbation par les actionnaires de l'ensemble des résolutions proposées à l'Assemblée Générale et agréées par le Conseil d'administration**

L'Assemblée Générale des actionnaires d'Eramet s'est tenue le mercredi 27 mai 2026 à Paris sous la présidence de Mme Christel Bories, Présidente-Directrice Générale du Groupe. L'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'Administration ont été approuvées.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les actionnaires ont notamment approuvé la délégation de compétence au Conseil d'administration permettant d'augmenter le capital social afin de renforcer les fonds propres. Cette augmentation de capital se fera par émission d'actions ordinaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour un montant maximum de 500 M€. Elle est prévue au S2 2026.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires ont notamment ratifié la cooptation en qualité d'Administratrice, à compter de ce jour, de Mme Murielle Minkoué Mézui, intervenue lors du Conseil d'administration du 19 mars 2026, en remplacement de M. Tanguy Gahouma-Békalé, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

À l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration d'Eramet est composé de 18 membres, dont deux administrateurs représentant les salariés. Il comporte 7 membres indépendants et 8 femmes, soit respectivement 44 % et 50 % des membres du Conseil, hors administrateurs salariés. L'ensemble des informations sur la composition du Conseil d'administration et de ses Comités sont disponibles sur le site internet de la Société, rubrique Gouvernance : [Eramet | Groupe | Gouvernance](#).

Le résultat des votes de l'Assemblée Générale pour chaque résolution est disponible sur le site internet d'Eramet ([Assemblée Générale des actionnaires 2026 | Eramet](#)).

Conformément à ce qui avait été annoncé en février lors de la publication des résultats annuels du Groupe¹, aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice 2025.



Calendrier

29.07.2026 : Publication des résultats semestriels 2026 du Groupe

29.10.2026 : Publication du chiffre d'affaires du 3^e trimestre 2026 du Groupe

¹ Communiqué de presse du 18 février 2026



À PROPOS D'ERAMET

Eramet transforme les ressources minérales de la Terre pour apporter des solutions durables et responsables à la croissance de l'industrie et aux défis de la transition énergétique.

Ses collaborateurs s'y engagent par leur démarche citoyenne et contributive dans l'ensemble des pays où le groupe minier et métallurgique est présent.

Manganèse, nickel, sables minéralisés, et lithium : Eramet valorise et développe les métaux indispensables à la construction d'un monde plus durable.

Partenaire privilégié de ses clients industriels, le Groupe contribue à rendre les infrastructures et les constructions robustes et résistantes, les moyens de mobilité plus performants, les outils de santé plus sûrs, les appareils de télécommunications plus efficaces.

Pleinement engagé dans l'ère des métaux, Eramet ambitionne de devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien vivre ensemble.

www.eramet.com

CONTACT INVESTISSEURS

Directrice des Relations Investisseurs

Sandrine Nourry-Dabi

T. +33 1 45 38 37 02

sandrine.nourrydabi@eramet.com

CONTACT PRESSE

Chargée de Relations Presse

Nedjma Amrani

T. +33 6 65 65 44 49

nedjma.amrani@eramet.com